LE CHOIX DE L'ASSURANCE-VIE AU LUXEMBOURG

Le contrat d'assurance-vie luxembourgeois permet à l'assuré de bénéficier d'une gamme de fonds plus étendue, ainsi que d'une sécurité en cas de défaillance. Il constitue par ailleurs un moyen intéressant de diversifier son portefeuille.

DR

Auteur
Mathilde Reverberi
consultant en gestion de patrimoine, Allure Finance

Diplômée d'un Master en Banque Finance, Mathilde Reverberi a rejoint Allure Finance en 2015. Allure Finance est un *multi-family office*, spécialiste de la gestion privée qui accompagne aussi bien les personnes physiques que les sociétés dans leurs projets d'investissement. Allure Finance continue à se développer en proposant de nouvelles offres à ses clients.

Pour les personnes fortunées, l'évolution constante du monde financier et de leur vie professionnelle en fonction de leur lieu de résidence est un véritable casse-tête à relever. L'assurance-vie luxembourgeoise est utilisée aujourd'hui comme un véhicule d'épargne permettant de vivre et de travailler dans différents pays tout en gérant son patrimoine et ses placements, mais c'est aussi la possibilité de préserver sa fortune pour ses héritiers et leur administrer un portefeuille d'actifs plus diversifié.

Le Grand-Duché dispose d'un régime de protection de l'investisseur

Souscrire à un contrat luxembourgeois a pour avantage, d'une part de bénéficier de la fiscalité propre de l'assurance-vie de son pays de résidence et d'autre part de bénéficier d'un maximum de sécurité du capital grâce au triangle de sécurité du Luxembourg très apprécié par les clients. Selon la nationalité du souscripteur, selon son lieu de résidence, le contrat luxembourgeois n'aura pas les mêmes caractéristiques. Le contrat est souvent réalisé sur mesure afin d'optimiser les aspects juridiques et fiscaux dans chacun des pays où le souscripteur peut être amené à résider. En effet, l'assurance-vie au Luxembourg offre une gamme de placements et de supports bien plus étendue que celles des compagnies françaises.

PRÉSERVER LES PATRIMOINES

Que ce soit le patriarche qui dédie ses contrats à ses petits-enfants ou que ce soit le père de famille ou le chef d'entreprise qui planifie sa succession, le contrat luxembourgeois permet de planifier ses souhaits tant sur le thème de la succession que sur le thème de la fiscalité.

En tant qu'architecte du patrimoine, Allure Finance structure avec ses partenaires luxembourgeois des solutions sur mesure parfaitement adaptées au profil et aux différents souhaits de chaque client. Les clients ont ainsi la certitude que leur patrimoine sera transmis selon leur volonté.

Ce qui rassure également les clients en investissant au Luxembourg, c'est la sécurité du placement. En effet, le Grand-Duché dispose d'un régime de protection de l'investisseur. Les actifs des clients sont détenus par une banque dépositaire et non pas par l'assureur, ainsi les actifs des clients sont cantonnés vis-à-vis des actionnaires et des créanciers de la compagnie d'assurance. Les clients bénéficient donc d'une sécurité complémentaire en cas de défaillance de la compagnie. Il faut toutefois bien rappeler que les sommes investies sur les unités de compte ne sont pas garanties par le Luxembourg et présentent donc un risque de perte en capital pour le souscripteur.

LA RÉSIDENCE FISCALE

Le Luxembourg offre aux expatriés fortunés une neutralité fiscale idéale. En effet, en cas de retrait ou de rachat partiel ou total d'un contrat d'assurance-vie luxembourgeois par un non-résident expatrié, celui-ci ne sera pas assujetti aux prélèvements sociaux sur leurs plus-values. On parle ainsi de «neutralité fiscale». Seule s'appliquera la fiscalité du pays de résidence. Avec un contrat d'assurance-vie français, un expatrié risque un prélèvement à la source de la France, et donc une double imposition sur la plus-value à la suite de son retrait. Pour un résident fiscal français, il n'y a pas d'avantage fiscal particulier à souscrire un contrat d'assurance-vie luxembourgeoise. Le client peut, par contre, se voir proposer davantage de produits variés et sophistiqués à intégrer dans son contrat.

Investir dans un contrat au Luxembourg est un bon moyen de diversification financière

DES SUPPORTS D'INVESTISSEMENT DIVERSIFIÉS

Il existe aujourd'hui quatre types de support d'investissement dans un contrat d'assurance-vie au Luxembourg pour investir sur des contrats multisupports :

Le fonds externe : il s'agit ici d'une gestion en architecture ouverte, telle qu'on la connaît dans les contrats de droit français. Cela donne au client la possibilité d'investir dans une gamme de fonds externes choisis et sélectionnés par son conseil.

Les fonds internes collectifs (FIC) : les fonds internes collectifs sont accessibles à un groupe d'investisseurs. C'est un véhicule très utilisé pour une gestion collective des contrats. La gestion se décline suivant les différents profils investisseurs et de risque.

Les fonds internes dédiés (FID) : les fonds internes dédiés permettent à un investisseur de mettre en place une gestion individuelle sous mandat qui lui est dédiée. Ces fonds donnent l'accès à une gamme complète de produits innovants pouvant inclure des obligations, des actions (cotées ou non), des fonds internationaux, des produits structurés, ou encore des fonds de private equity.

Le fonds assurance spécialisé (FAS) : le FAS permet d'investir dans des titres vifs. C'est le souscripteur qui décide de la composition du fonds, lors du versement de sa prime initiale ou complémentaire ou lors d'un arbitrage. Le FAS permet également au souscripteur du contrat de passer par l'investissement d'une offre structurée.

En général, le choix se limite principalement à l'euro et au dollar, mais peut également se faire en livre sterling ou en franc suisse. L'utilisation de ce type de contrat est un réel avantage pour les expatriés. Une stratégie de diversification des devises peut être aussi utilisée pour se prémunir d'éventuels risques de la zone euro. Nous entendons de plus en plus parler de l'investissement dans les fonds ISR (investissement socialement responsable). Ces unités de comptes sont gérées en fonction de certains critères financiers, sociaux et environnementaux. Allure Finance propose désormais ces fonds, rigoureusement sélectionnés par nos soins.

Depuis maintenant plus de huit ans, Allure Finance travaille avec des partenaires de premier plan et est au quotidien au service de ses clients. Ensemble, nous visons à sécuriser au mieux l'épargne de nos clients en répondant à leurs besoins patrimoniaux, fiscaux et financiers. Nous nous efforçons chaque jour de trouver de nouvelles solutions répondant à leur demande et pour nous, aujourd'hui, investir dans un contrat au Luxembourg nous paraît, en fonction de la fortune de chacun, être un très bon moyen de diversification financière.

© Jet Cat Studio